



Election présidentielle de 2020

La CPP invite toute la population à s'établir une carte d'électeur



ETRANGER



Retrait de l'agrément au diplomate de l'UE au Bénin

La raison d'Etat évoquée ?

Sans même passer par une convocation dans les règles de l'art diplomatique, le chef de la Délégation de l'Union européenne au Bénin, l'Allemand Oliver Nette a été sommé de quitter le pays avant le 1er décembre 2019. Pour les autorités béninoises, les activités du diplomate au Bénin perturbent la coopération du pays avec l'UE.

PAGE 4

TECH & NUMERIQUE



Cyber surveillance

Quand le numérique aggrave les violences conjugales

Si les outils numériques sont utiles pour se mobiliser et lutter contre les violences, ces mêmes outils sont également ...

PAGE 5

Fosep 2020

Toutes les mesures sont prises pour préserver le climat de paix

PAGE 11



Corridor logistique du Togo

Faure Gnassingbé réhabilite deux composantes stratégiques du corridor logistique du Togo

Lancés en avril 2017, les travaux de construction d'un pont de 120m sur la rivière Kara et de 160m sur le Koumongou, ont porté leur avec l'inauguration hier 28 novembre 2019, par le président Faure Gnassingbé et les représentants du Japon, partenaire du Togo dans la réalisation de ces ouvrages. D'un coût total de vingt milliards de francs CFA, quelles facilités offre la réhabilitation de ces routes ?

PAGE 3

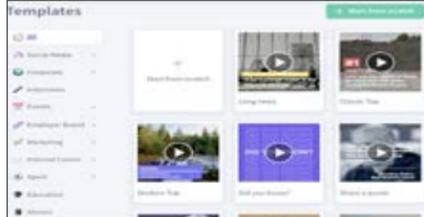
DERNIERES HEURES

Projet de déclaration des biens: Faure Gnassingbé met en application un des points de son discours du 26 avril dernier

En Conseil des ministres mercredi, des dispositions viennent d'être prises pour l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption dans notre pays. En effet, le premier projet de loi adopté par le gouvernement fixe les conditions de déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics. Une réponse claire du chef de l'Etat à son discours à la nation le 26 avril dernier. Pendant longtemps, les opposants au régime en place l'ont toujours taclé sur cet aspect précis de la déclaration des biens. Certains journalistes et des acteurs politiques ne rataient pas l'occasion de le rappeler. Cela constituait pour eux un moyen de démontrer, malgré tous les efforts que faisait le gouvernement, que le pays était mal géré. En tout cas, ils sont dans leur rôle. Mais lors de son discours ...

PAGE 3



| | | | |
|---|--|---|---|
|  | <p>SOMMAIRE</p> <p>Guinée-Bissau / Présidentielle 2019 Arrivé 4ème au 1er tour, « le président limogeur » limogé !</p>  <p>P 5</p> | <p>Communication digitale PlayPlay révolutionne la création de contenus vidéos professionnelles</p>  <p>P 5</p> | <p>Maisons de justice La justice de proximité se généralise au Togo</p>  <p>P 11</p> |
|---|--|---|---|

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

A la découverte de DZOGLO Akouvi, Bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour partager avec vous les témoignages de DZOGLO Akouvi, Bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive. Retour sur le parcours de Dame Akouvi...



DZOGLO Akouvi

Lomé, quartier Kodjoviakopé. En parcourant cette grande agglomération de la ville de Lomé pour aller rendre visite à notre interlocutrice, une des innombrables bénéficiaires des Produits du FNFI, c'est avec joie que nous remarquons un engouement et enthousiasme certains des femmes devant leurs

étalages de tous ordres. Ce qui est le plus surprenant et admirable, c'est le fait que chacun veuille se prendre en charge en réalisant une activité génératrice. Dans ce coin réputé pour ses intenses activités commerciales, plusieurs bénéficiaires des produits FNFI. En ce jour, c'est Dame DZOGLO Akouvi qui cristallise notre attention.

" Avec mes économies que j'ai obtenues avec mon petit commerce, avec le soutien du FNFI grâce à ces quatre cycles de crédit " Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF), et l'aide de mon époux, j'ai réussi à monter cette petite baraque que vous voyez et je vendais des chaussures pour enfants. Mais très tôt, suite à la demande, je

devais associer que mon activité initiale la vente des chaussures pour femmes et les sacs de sortie bon marché. Il me fallait donc trouver une source de financement pour pouvoir réaliser mon rêve. Puisque je suis déjà bénéficiaire du crédit APSEF du FNFI, je me suis alors rapproché de PADES Microfinance pour voir quelles conditions je pouvais contracter un microcrédit pour pouvoir diversifier mes activités. Mon étonnement était spectaculaire, et pour cause, le FNFI ne laisse pas les gens en fin de cycle sur la route, c'est justement pour leur permettre de pouvoir passer à l'échelle l'exercice de leurs activités génératrices de revenus que le FNFI a mis en route depuis 2016 le Produit d'Accompagnement Spécial, un produit qui vise justement à permettre aux bénéficiaires fins de cycle APSEF et AGRISEF de pouvoir devenir progressivement des clients réels des Institutions de Microfinance. J'ai alors pris connaissance des conditions d'obtention du produit PAS, et je me suis plié à toutes les exigences requises. C'est ainsi que quelques jours plus tard, je me suis alors vu octroyé un crédit de 100.000 FCFA. Cette somme m'a permis de pouvoir acheter des

sacs bon marchés et des chaussures dames que j'expose ici pour la vente. Et depuis, je réussis à satisfaire les clientes et mon commerce se passe plutôt bien." Des témoignages comme celui de Dame Akouvi font partie de ceux que l'on veut entendre car ils font partie de ceux qui sont stimulants et font cas d'école et permettent à plusieurs autres personnes de pouvoir s'en inspirer. Le courage et la détermination de notre interlocutrice a fini par payer. Aujourd'hui son activité est florissante et les revenus qu'elle dégagent lui permettent de faire face aux remboursements des crédits et à prendre en charge ses besoins ainsi que ceux de sa famille. " Depuis que j'ai réussi à réaliser mon rêve, je me sens plus épanoui car j'arrive à me prendre en charge et à contribuer aux cotés de mon mari à la prise en charge des besoins de notre famille. Je n'éprouve aucune difficulté par rapport aux remboursements de crédit. Comme j'étais déjà habitué avec les quatre cycles du crédit APSEF, je parviens à payer mes mensualités sans difficultés. C'est vraiment une bonne expérience que le FNFI me fait vivre actuellement."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



| | | | | |
|---|--|---|---|--|
|  <p>TOGOMATIN</p> | <p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p> | <p>Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie</p> | <p>Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p> | <p>Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)</p> |
|---|--|---|---|--|

DERNIERES HEURES

... à la nation le 26 avril 2019, à la veille de la célébration de la fête d'indépendance du Togo, le chef de l'Etat a fait de grandes annonces.

Parmi elles, l'on note la prise prochaine de dispositions pour rendre la déclaration des biens effective dans notre pays. La Constitution l'avait prévue, mais il n'y avait pas de texte permettant de

l'encadrer comme il le faut. « Un projet de loi organique sera soumis à l'Assemblée nationale pour déterminer les conditions de mise en œuvre de la déclaration des biens et avoirs prévue par la Constitution », avait promis Faure Gnassingbé dans son discours.

De son côté, la lutte contre la corruption était déjà en marche avec la création de la Haute-autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées

(Haplucia). L'institution a d'ailleurs envoyé certains dossiers brûlants au bureau du procureur de la République il y a quelques semaines. Tout cela a aussi concouru au bon classement de notre pays dans le rapport Doing business 2020.

Maintenant, l'on passe à la vitesse supérieure avec l'adoption de la loi. Cela « renforce les diverses mesures législatives et réglementaires déjà

prises dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la corruption ainsi que de la promotion de la bonne gouvernance », précise le communiqué du Conseil des ministres. Par la prise de ces dispositions, le Togo se conforme au protocole de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) du 21 décembre 2001 et de la Convention de l'Union africaine du 11 juillet 2003 sur la prévention et la

lutte contre la corruption, que notre pays a ratifiée. Il faut préciser que c'est la loi constitutionnelle n°2019-003 du 15 mai 2019 portant modification de la Constitution du 14 octobre 1992 qui a prévu de fixer par une loi organique les modalités de déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités et des hauts fonctionnaires, de généraliser la mesure et d'harmoniser la procédure.

Edem Dadzie

Election présidentielle de 2020

La CPP invite toute la population à s'établir une carte d'électeur

La révision des listes électorales est prévue du 29 novembre au 1er décembre. La Ceni se prépare activement pour le bon déroulement de cette élection. Il y a quelques années, les élections au Togo ne font plus objet de troubles et de stupeur auprès des populations. Les Togolais ont compris que rien ne sert de se diviser, il faut préserver la paix. La Convergence patriotique panafricaine s'inscrit dans cette dynamique en invitant les Togolais à aller s'inscrire sur les listes électorales.

Dans la perspective de la prochaine élection, certains partis politiques s'organisent déjà pour mobiliser les populations. Ainsi, dans un communiqué, la Convergence patriotique panafricaine (CPP) invite toute la population togolaise, surtout les jeunes en âge de voter à sortir massivement et à saisir l'opportunité de

se faire établir une carte d'électeur, afin de pouvoir voter librement et de porter son choix sur son candidat le moment venu.

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé s'est engagé à préserver un climat de paix et de sérénité nécessaire au développement et à la croissance économique du pays. D'ailleurs ce climat de paix a permis

de faire d'énormes progrès, notamment en matière d'amélioration de l'environnement des affaires. Le pays attire bon nombre d'investisseurs étrangers et doit maintenir le cap. Ce qui est dû en partie aux élections législatives et municipales qui se sont déroulées dans un climat de calme et de sérénité au grand dam de l'opposition togolaise.



Adrien Akouété Béléki, responsable du CPP

Malgré le fait qu'il ait fallu 32 ans pour organiser ces élections, les Togolais n'ont

plus eu la peur au ventre comme en 2015.

La rédaction

Corridor logistique du Togo

Faure Gnassingbé réhabilite deux composantes stratégiques du corridor logistique du Togo

Lancés en avril 2017, les travaux de construction d'un pont de 120m sur la rivière Kara et de 160m sur le Koumongou, ont porté leur avec l'inauguration hier 28 novembre 2019, par le président Faure Gnassingbé et les représentants du Japon, partenaire du Togo dans la réalisation de ces ouvrages. D'un coût total de vingt milliards de francs CFA, quelles facilités offre la réhabilitation de ces routes ?



Faure Gnassingbé lors de l'inauguration

Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a présidé la cérémonie d'inauguration des nouveaux ponts sur les rivières Kara (120m) et Koumongou (160m), en présence de

représentants du Japon, partenaire du Togo dans la réalisation de ces ouvrages. Les travaux s'inscrivent dans le projet de réhabilitation de la nationale n°17, composante stratégique du corridor logistique du Togo. Ces ouvrages entendent améliorer sensiblement la qualité des infrastructures de transport reliant le port autonome de Lomé aux pays de l'arrière-pays, avec une réduction considérable du temps de parcours et de risques. Le projet répond également à la politique de désenclavement du pays et de création des pôles de développement

socioéconomique par l'interconnexion des régions, et vise en sa deuxième composante la réhabilitation des tronçons Sokodé-Bassar-Kabou-Katchamba-Sadori dans l'Oti Sud, soit une distance de 210 km. D'un coût total de vingt milliards de francs CFA, les travaux ont été cofinancés par l'Etat togolais et le Japon à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Les populations n'ont pas manqué de témoigner de leur gratitude au président Faure Gnassingbé, pour sa politique de développement économique et d'inclusion sociale ainsi que pour le renforcement de l'intégration régionale.

Attipoe Edem Kodjo

Retrait de l'agrément au diplomate de l'UE au Bénin La raison d'Etat évoquée ?

Sans même passer par une convocation dans les règles de l'art diplomatique, le chef de la Délégation de l'Union européenne au Bénin, l'Allemand Oliver Nette a été sommé de quitter le pays avant le 1er décembre 2019. Pour les autorités béninoises, les activités du diplomate au Bénin perturbent la coopération du pays avec l'UE.

Avant d'informer l'intéressé même, le gouvernement béninois a pris soin de notifier la décision à Bruxelles depuis le 20 novembre 2019. « Oliver Nette s'ingère beaucoup trop dans les affaires intérieures. Il ne respecte pas son devoir de réserve de diplomate », a affirmé une source diplomatique sous couvert d'anonymat. Plusieurs fois, le ministre des Affaires étrangères a essayé d'attirer son attention sur certains excès constatés, mais il a persisté. « Il se disait protégé par Bruxelles »,

ajoute cette source. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est une récente sortie en comité restreint sur les dernières réformes constitutionnelles. Patrice Talon en a été informé. En début de semaine et selon des indiscrétions, le nouvel ambassadeur d'Espagne qui présentait ses lettres de créances aurait plaidé la cause du diplomate viré auprès du chef de l'Etat, sans succès. Bruxelles qui a choisi de ne pas commenter cette décision a toutefois demandé

des éclaircissements à Cotonou. Mais en attendant, les ambassadeurs du Bénin accrédités en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne ont été convoqués par le ministère des Affaires étrangères de ces quatre pays.

Si c'est la première fois que le Bénin expulse un ambassadeur, le président Talon n'est pas à son premier coup d'essai en ce qui concerne l'expulsion d'anciens partenaires privilégiés du pays. On se rappelle que l'année



Patrice Talon

dernière, le président Talon avait évincé le groupe Bolloré du projet de boucle ferroviaire de près de 3000 km. Ensuite la réhabilitation de 1830 km des anciennes voies ferroviaires Parakou/Cotonou et Abidjan/Ouagadougou. Serait-il prêt à mener cet affront

envers toute la communauté européenne, juste au moment où le pays a besoin de financement pour le développement et juste au moment où le pays traverse une crise socio-politique sans précédent ? L'avenir nous le dira.

T.M.

Guinée-Bissau / Présidentielle 2019

Arrivé 4ème au 1er tour, « le président limogeur » limogé !

C'est par cette ironie que les Bissau-Guinéens désignent désormais leur président sortant, José Mario Vaz arrivé 4ème au 1er tour de la présidentielle du 24 novembre 2019 dernier. Crédité de seulement de 12,41% des suffrages, le président sortant qui avait limogé le Premier ministre Aristide Gomes moins d'un mois avant l'élection suivra le second tour sur son écran. Le peuple bissau-guinéen devra choisir entre les anciens Premiers ministres Domingos Simões Pereira et Umaro Sissoco Embaló arrivés en tête de ce scrutin avec respectivement 40% et 27% des suffrages.



Le président sortant José Mario Vaz

Les chiffres publiés par la Commission électorale nationale (CNE) ce mercredi sont sans appel : le président sortant arrive en 4ème position, et ne fera pas partie du second tour. Lui dont le bras de fer avec le PAIGC a conduit le pays dans une crise politique a été donc sanctionné par le peuple guinéen. Il arrive même derrière Nuno Gomes Nabiam (13,16%) et est talonné par l'ancien Premier ministre Carlos Gomes Junior qui obtient environ 2% des voix.

En tête de l'affiche du second tour donc on trouvera l'ex-Premier ministre Domingos Simões Pereira, candidat du Parti pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap Vert (PAIGC). Il arrive en tête avec plus de 40% des suffrages,

suivi d'Umaro Sissoco Embaló, qui a recueilli 27,65 % des voix, selon les résultats provisoires annoncés par la Commission électorale.

Ce sont deux anciens Premiers ministres qui se retrouveront donc pour le second tour prévu le 29 décembre. Les tractations vont commencer pour des alliances, alors que la participation des électeurs a été très importante avec 73 % de votants : les deux partis en tête courtisent notamment les électeurs de Nuno Nabiam, candidat du PRS/APU arrivé en 3e position à la présidentielle avec 13,16 %.

Evincé donc du second tour, les yeux sont donc tournés vers le président sortant sur ses consignes de vote pour le second tour.

Alexandre Wémima

RDC / CPI

Peine de prison confirmée pour Jean-Pierre Bemba à un an de prison

La Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a confirmé la peine à un an de prison et à 300 000 euros d'amendes à laquelle Jean-Pierre Bemba avait été condamné en mars 2017 dans l'affaire de subornation de témoins



Jean-Pierre Bemba

Dans son arrêt, rendu ce mercredi 27 novembre, la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a rejeté la demande de fixation d'une nouvelle peine pour Jean-Pierre Bemba et ses co-accusés dans l'affaire de subornation de témoins. La peine à un an de prison et à 300 000 euros d'amende à laquelle Jean-Pierre Bemba avait été condamné dans ce dossier, en mars 2017, avait été confirmée en appel en mars 2018. Les peines prononcées à l'encontre des avocats de Bemba, Aimé Kilolo Musamba et Jean-Jacques Mangenda Kabongo, d'un député de son parti, le Mouvement de Libération du Congo (MLC), Fidèle Babala Wandu, et d'un témoin de la défense, Narcisse Arido, ont également été confirmées par cet arrêt.

Les cinq hommes avaient été déclarés coupables « d'atteintes à l'administration de la justice pour avoir intentionnellement suborné des témoins et sollicité la présentation de faux témoignages par des témoins de la défense dans le cadre de l'autre affaire visant Jean-Pierre Bemba

devant la CPI ».

Jean-Pierre Bemba, qui a passé dix années en détention, a d'ores et déjà purgé cette peine d'un an de prison. Le fondateur du MLC avait été condamné par la CPI à 18 ans de prison après avoir été reconnu coupable, en mars 2016, des charges de « crimes de guerre » et de « crimes contre l'humanité », pour les crimes commis en Centrafrique entre octobre 2002 et mars 2003 par les hommes de son parti. Des charges pour lesquelles il a été acquitté, le 8 juin 2018, sur décision de la chambre d'appel de la CPI.

L'ancien vice-président de la RDC, qui a recouvré la liberté à la suite de son acquittement, était cependant toujours sous le coup de poursuites dans le cadre de cette affaire de subornation de témoins. De retour dans son pays avant la présidentielle de décembre dernier, il s'était rangé derrière la candidature de Martin Fayulu et a rejoint la coalition de l'opposition Lamuka, aux côtés de Fayulu, mais aussi de Moïse Katumbi.

Jeune Afrique

Infrastructures

Un chantier très important pour le gouvernement

L'ensemble des travaux nécessaires pour créer la plate-forme d'une voie de chemin de fer ou d'une route, constitue l'infrastructure d'un pays. Le Togo, dans une dynamique de développement à travers son Plan national de développement (PND / 2018-2022), prend en compte l'aspect infrastructurel du développement. Véritable chantier au Togo, quelle synergie d'actions?



Aménagements infrastructurels

La Société autonome de financement routier (Safer), rattachée au ministère des Infrastructures, a annoncé en début d'année une série de passations de marchés publics d'aménagement et de bitumage de plusieurs voies et tronçons du pays, à partir du mois de février. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Budget d'investissement et d'équipement (BIE), au titre de la gestion 2019. Il s'agit, notamment de la réhabilitation et du renforcement des tronçons Sokodé-Bassar (57 km), Tsévié-Kévé Zolo (frontière du Ghana), et la construction ou réhabilitation de 26 retenues d'eau dans la région des Savanes. Dans la ville de Lomé, on compte entre autres, l'achèvement de 3 bassins (Avédji 1, Avédji 2 et Léo 2000), l'assainissement de la voie Agoè Adidogomé (RN1-BKS-Adidogomé). A l'intérieur du pays, l'aménagement et le bitumage du tronçon Tsévié-Kévé Zolo (frontière du Ghana) et des voies d'accès aux marchés de Kpalimé et Tsévié. Il est

prévu de pistes rurales (602 km) : 538,5 km de pistes en zone de culture de coton et 63,5 km en zone culture de café cacao. Sur les routes nationales revêtues, divers travaux d'entretiens sur les routes et pistes, couvriront une distance globale de 2130 km. Dans le détail, il s'agit de travaux d'entretien périodique par reprofilage lourd et rechargement partiel (600 km), travaux d'entretien courant par reprofilage léger et lourd, rechargement ponctuel, curage mécanique des fossés et bouchage de trous de (600 km), et de travaux d'entretien périodique par grosses réparations et surfacage (730 km). Outre le budget d'investissement et d'équipement (BIE) de la Safer, ces divers travaux comptent également sur l'appui de partenaires techniques et financiers, notamment, la BIDC, la BOAD, l'AFD, l'Union européenne, la Coopération allemande et la Banque islamique de développement.

Source : Togo first

de FCFA au profit du Togo. Ce financement est destiné à l'aménagement et au bitumage du tronçon Katchamba-Sadori, long de 60 km et situé sur la route nationale N°17, dans la région septentrionale. L'aménagement et le bitumage de cette voie permettront de maintenir une circulation routière permanente et fluide entre la localité de Katchamba dans la région de

la Kara et celle de Sadori dans les Savanes tout en facilitant le désenclavement dans ces deux régions. La décision s'inscrit par ailleurs en droite ligne avec la politique du gouvernement de doter le Togo d'infrastructures routières modernes. L'institution financière a par ailleurs accordé des financements à plusieurs autres pays de la sous-région lors de ses travaux.

Intensifier les investissements dans les infrastructures urbaines



Zouréhatou Tchakondo-Kassa Traoré, ministre des Infrastructures

Le gouvernement togolais et la Banque mondiale ont lancé en novembre 2018, le projet d'infrastructures et de développement urbain (Pidu). L'enveloppe consacrée est de 16 milliards de FCFA à travers l'Association internationale de développement et vise près de 2,5 millions de personnes. Le Pidu a pour vocation de rénover, réhabiliter et améliorer les infrastructures dans les quartiers mal desservis de trois villes (Lomé, Kara, Dapaong). Il servira également à consolider les capacités institutionnelles de sept municipalités (Atakpamé, Dapaong, Lomé, Kara, Kpalimé, Sokodé, Tsévié), notamment grâce à une assistance technique et à des formations, pour assurer une gestion durable

du développement urbain. Le Togo connaît un développement urbain rapide, mais les services d'infrastructure sont inadéquats dans la plupart des villes secondaires. Avec ce nouvel investissement, il s'agit d'améliorer les conditions de vie des habitants de certaines villes. Le projet va également aider à améliorer les services d'aménagement urbain, ce qui pourrait déboucher par la suite sur d'autres investissements, précise Pierre Laporte, le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Togo. Les investissements prévus dans le cadre du Pidu s'inscrivent dans une démarche progressive. Un programme d'investissements prioritaires élaboré au cours de la préparation du projet sera

La BOAD appuie l'aménagement d'un tronçon de la nationale 17

La Banque ouest africaine de développement a approuvé en juin 2019, à

l'occasion de la 113^e réunion de son conseil d'administration, un financement de 20 milliards

mis en œuvre peu après son entrée en vigueur. Il sera ensuite suivi d'autres activités définies dans le cadre de processus de planification au niveau local. Au cours de sa mise en œuvre, le projet pourrait ainsi financer l'amélioration des réseaux routiers et des espaces publics, des points d'accès à l'eau potable, des systèmes d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi que de petites infrastructures économiques et sociales (marchés, écoles et établissements de santé, notamment). Ce nouveau projet répond à la volonté du Togo d'intensifier les investissements dans les infrastructures urbaines,

suite au succès du Projet d'urgence pour la réhabilitation des infrastructures et services électriques (Purise), également financé par la Banque mondiale. Il est par ailleurs parfaitement en phase avec le cadre de partenariat du groupe de la Banque mondiale avec le Togo, qui met l'accent sur la nécessité d'accroître les capacités des municipalités pour améliorer l'accès aux infrastructures et aux services, de réduire les risques climatiques et de renforcer la résilience des villes en renforçant à la fois les infrastructures et les capacités municipales.

Source : Republic of Togo

Infrastructures, Zouréhatou Tchakondo-Kassa Traoré.

De grands chantiers ont ainsi été lancés ou sont en cours de démarrage. Ils portent notamment sur la réhabilitation, l'aménagement, le bitumage ou la construction de ponts sur tout le périmètre national. On retiendra entre autres le dédoublement de la RN1 de Lomé à Cinkassé, ainsi que l'aménagement et le bitumage des routes transversales, le grand contournement de Lomé et d'Atakpamé, les axes Tsévié-Kévé-Zolo, l'axe Golf club de Lomé-Poste de contrôle de Noépé, ou encore le tronçon

Katchamba-Sadori bénéficie d'un appui de 20 milliards FCFA de la BOAD. Des travaux destinés à fluidifier le trafic routier, faciliter l'accès aux zones enclavées et désengorger certains axes. Le Togo projette de devenir d'ici 2022 un hub logistique d'excellence, un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région et un important corridor pour les pays de l'hinterland, conformément aux objectifs de l'axe 1 du Plan national de développement (PND). Le pourcentage de routes revêtues présentant un bon niveau de services s'évalue actuellement à un peu plus de 36 %.

Pourquoi mettre fin à la violence contre les femmes et les filles ?



Une route en mauvais état

Les étendues et cours d'eau de la capitale togolaise offriront un autre visage et un attrait touristique plus fort. Togo Invest Corporation et la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), ont conclu le 13 août 2019, un accord de partenariat en vue de l'étude et de la réalisation d'un projet allant dans ce sens. C'était lors d'une cérémonie de signature qui s'est déroulée entre le président de la chambre, Germain Meba et les principaux responsables de la holding d'Etat. Le projet initié par la CCIT et dénommé « Lomé Croisière », est un projet de grande envergure qui intègre

l'aménagement d'un espace joignant la baie de Lomé au Lac Togo. Cet aménagement qui se fera principalement par le dragage des lagunes, permettra de rendre navigables les cours d'eau actuellement non exploités. Il est également prévu la construction de plusieurs infrastructures à l'instar d'un technopôle, d'un complexe de formation universitaire, d'un port sec et une zone industrielle. « Lomé croisière » envisage aussi la création d'une nouvelle ville qui offrira des hôtels, des quartiers résidentiels et des activités touristiques.

60% des routes devraient être revêtues d'ici 2022

A l'horizon 2022, 60% des routes du réseau national, long de plus de 11 700 km

pourraient être revêtues. Cette ambition a été déclinée par la ministre des Transports et des

Des projets infrastructurels dont dispose le Togo

Pazol : financé à hauteur de 6,5 milliards de FCFA, par la Banque ouest africaine de développement (BOAD), le Projet d'aménagement de la zone lagunaire (Pazol), fait partie d'un vaste plan de modernisation qui comprend le dragage du lac Est et du canal d'équilibre de la grande lagune de Lomé, le dragage de la lagune de Bè et 5 voies urbaines sur une longueur de 5692 mètres. Les routes rénovées seront réalisées en béton bitumineux et en pavés autobloquants avec éclairage public.

PPAB : dans le monde, près d'un milliard de personnes vivent dans des bidonvilles et quartiers

que sont les pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Le PPAB vise à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables vivant dans les métropoles. Le programme ambitionne de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans les bidonvilles d'ici 2020.

Purise : projet d'urgence pour la réhabilitation des infrastructures et des services électriques. C'est un projet initié pour faire face aux conséquences de plusieurs années de crise sociopolitique ayant eu un impact négatif sur la maintenance des infrastructures de base entraînant d'énormes



Travaux routiers

urbains informels; les conditions de vie y sont précaires. En vue de juguler le phénomène au Togo, l'ONG R (Recherche et action pour le développement intégral), en collaboration avec le gouvernement et l'Union européenne (UE) a mis en place le Programme participatif d'amélioration des bidonvilles (PPAB), avec ses partenaires

conséquences sur la lutte contre les inondations récurrentes et l'accès facile en matière de circulation dans les quartiers défavorisés de Lomé. Son objectif principal est d'augmenter l'accès aux populations des services d'infrastructures urbains dans la ville de Lomé.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 18 au 25 /11/ 2019

| | |
|----------------------------|----------------|
| BOULEVARD DOULASSAMÉ | 22216549 |
| BEL AIR PALM BEACH | 22210321 |
| PORT SAKAWA | 22276188 |
| BIOVA BD. H. BOIGNY | 22345093 |
| BON SAMARITAIN BE | 22214530 |
| ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ | 22210128 |
| SOURCE DE VIE PROTESTANT | 22224571 |
| GBOSSIME GBOSSIMÉ | 22225050 |
| AMITIE SOTED | 22217447 |
| N.D. DE LA TRINITE S. TACO | 22212780 |
| FOREVER TOKOIN | 22261177 |
| AEROPORT AEROPORT SITO | 22262122 |
| LILAS KÉGUÉ | 22262959 |
| THERYA TOGO 2000 | 22615652 |
| PAIX RÉSIDENCE BENIN | 22264091 |
| FIDELIA BÈKPOTA | 22719595 |
| SARAH ADAKPAMÉ | 22270925 |
| ELIBERCA ADIDOGOMÉ | 99911342 |
| LA REFERENCE ADIDOGOMÉ | 22511212 |
| BONTE WONYOMÉ | 93958078 |
| MAGNIFICAT YOKOE | 70 4 4 5 1 5 9 |
| EL SHADAÏ BÈ KLIKAME | 22514425 |
| MATHILDA LOMÉGAN | 22511534 |
| DELALI CACAVÉLI | 22250690 |
| DIEUDONNE LEO 2000 | 70448459 |
| ELSHAMMAH AMADAHOMÉ | 70432585 |
| BETANIA TOTSIGLENKOMÉ | 96801011 |
| LA GRÂCE SUN AGIP AGOÉ | 22259165 |
| NOTREDAMEDE LOURDES | 22551964 |
| VITAS AGOË ASSIYÉYÉ | 22256343 |
| ABRAHAM AGOËLOGOPÉ | 22501000 |
| MAWUNYO AGOËSOBOSSITO | 70423464 |
| ZONGO TOGBLEKOPÉ | 70452316 |
| ZOSSIME ZOSSIMÉ | 70462664 |
| VERSEAU BAGUIDA | 22273453 |
| HYGEA BAGUIDA | 99273636 |

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoë Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Blagues du jour



Quand tu es le plus vilain du quartier, c'est ton nom on prend pour effrayer les enfants

Mon frère, ne te fatigue pas pour essayer de satisfaire une femme ... tu n'y arriveras JAMAIS ! Même DIEU n'y ait pas arrivé !

Il a donné des sourcils ... elles ont rasé pour redessiner,
 Il a donné des ongles... elles ont coupé pour mettre des faux
 Il a donné des cheveux ... elles préfèrent les faux
 Il a donné des seins ... elles sont allées gonfler ça !
 Il a donné le teint ... elles se se font « copier coller ou café au lait »

Il a donné des fesses ... elles ont mis cube Maggi dedans...
 QUI es tu pour espérer satisfaire une femme ? Repose-toi et contente toi d'observer. FAIS JUSTE TON DEVOIR.

Au journal de 20h à la télé, une Auberge a convoqué ses clients les plus fidèles pour les récompenser. Jusqu'à présent, personne n'est venue. Veuillez passer le message à ces fidèles clients qu'on les attend pour commencer la cérémonie

Quand ta copine vient chez toi et que tu regarde son journal d'appels, tu constates :0 appel reçu,0 appel émis ,0 appel en absence et sa messagerie est vide, ...mon ami il faut abandonner cette relation en même temps ; sinon son infidélité risque de t'envoyer au cimetière

Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

A l'Institut français de Lomé



30 NOV. / 20H00 | SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA - LOMÉ
MEGA CONCERT DE CHANTS CLASSIQUES 9ème édition

Née dans les années 70 au Togo, Clémentine Ayefouni semblait toute faite pour la musique. En tout cas, elle en a fait une passion dès son plus jeune âge. Ainsi, à l'âge de 12 ans, elle chantait déjà dans la chorale de son collège. Plus tard elle intègre la chorale de son église, la Paroisse...



7 DÉC. / 10H30 | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE | A PARTIR DE 4 ANS - LOMÉ
Les mots s'animent : Qui conduira le traîneau du Père Noël ?

Vous aimez la lecture, oui mais la lecture vivante, la lecture spectacle... alors ne ratez pas les mots s'animent ! Il y a bien longtemps, le Père Noël n'était pas encore le Père Noël. C'était juste un vieux monsieur qui aimait fabriquer des jouets. Un jour, il eut l'idée de les emballer pour les offrir...



7 DÉC. / 16H00 | ENTRÉE : 1.000 FCFA - LOMÉ
NOEL EN CLASSIQUE

Venez célébrer la Noël en classique avec des danses, chants, poésies et musiques classique le samedi 07 décembre de 16h30 à 18h30 à l'Institut Français du Togo. Au programme: des chorégraphies de danse classique, des chants de Noël chantés par des voix angéliques des enfants, des poésies écrites et récitées par nos enfants, des musiques...

Lire

« **Humiliés et offensés** » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 22-24

« ...J'ai déjà dit qu'il était veuf. Il s'était marié dans la première jeunesse et avait fait un mariage d'argent. De ses parents, qui s'étaient complètement ruinés à Moscou, il ne reçut presque rien. Vassilievskoié était hypothéqué et surhypothéqué ; il avait d'énormes dettes. À vingt-deux ans le prince, obligé alors de servir à Moscou dans un ministère, n'avait plus un kopeck et il entra dans la vie « comme

un gueux, descendant d'une antique lignée ». Un mariage avec la fille plus que mûre d'un fermier des eaux-de-vie le sauva. Son beau-père, bien entendu, l'avait trompé sur la dot, mais il put cependant, grâce à l'argent de sa femme, racheter et remettre sur pied son bien patrimonial. La fille de marchand qui était échue au prince savait à peine écrire, ne pouvait assembler deux mots, était laide et ne possédait qu'une seule qualité importante : elle était bonne et docile. Le prince mit à profit au maximum ce mérite ; après la première année de leur mariage, il laissa sa

femme, qui à cette époque lui avait donné un fils, entre les mains de son père à Moscou, et lui-même partit prendre du service dans la province de X... où, à force d'intrigues, il obtint, avec la protection d'un illustre parent de Petersburg, une place assez en vue. Son âme avait soif de distinctions, d'avancement, d'une belle carrière, et, ayant calculé qu'avec sa femme il ne pouvait vivre ni à Pétersbourg ni à Moscou, il s'était décidé, en attendant mieux, à faire ses débuts en province. On dit que, dès la première année de leur vie commune, il avait failli faire mourir sa femme par sa

grossièreté à son égard. Ce bruit avait toujours révolté Nikolaï Serguéitch et il avait pris avec chaleur la défense du prince, affirmant que celui-ci était incapable d'une vilénie. Sept ou huit ans après, la princesse mourut enfin, et son époux resté veuf alla s'installer sans tarder à Pétersbourg. Même là-bas, son apparition fut remarquée. Encore jeune, beau garçon, possédant du bien, doué de qualités brillantes, avec un esprit indéniable, du goût, une gaieté intarissable, il se présentait non comme quêteur le bonheur et la protection, mais avec une certaine indépendance. On

disait qu'il y avait réellement en lui quelque chose de charmeur, de dominateur, de fort. Il plut extrêmement aux femmes et une liaison avec une des beautés de la société lui valut un succès de scandale. Il déboursait l'argent sans compter, malgré un sens inné de l'économie qui allait jusqu'à l'avarice, perdait d'énormes sommes aux cartes quand il le fallait sans même sourciller. Mais ce n'étaient pas des distractions qu'il était venu chercher à Pétersbourg ; il lui fallait définitivement se mettre en chemin et consolider sa carrière... »

CORIS EPARGNE **KID**

**+ 4,5% D'INTÉRÊT
+ 2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT
2 FOIS L'AN***

DÉPÔT MINIMUM
5 000^{FCFA}



La Banque Autrement
www.corisbank.tg



Fosep 2020

Toutes les mesures sont prises pour préserver le climat de paix

Comme cela est devenu une tradition depuis quelques années, le gouvernement réuni en Conseil des ministres mercredi vient d'adopter un décret portant création de la Force sécurité élection présidentielle 2020 (Fosep 2020). Grâce à ce décret, les acteurs en course pour le fauteuil présidentiel et toute la population peuvent se sentir tranquilles pour mener leurs activités.



Des éléments de la Fosep (images d'archives)

Les périodes électorales sont exceptionnelles au Togo. Quoi qu'on fasse ou dise, il y a toujours une atmosphère non ordinaire. Les tensions montent parce que les forces en présence se disputent l'unique trophée qui est le fauteuil présidentiel.

Chacun met tout en œuvre pour l'arracher. En ces moments, les débats sont houleux. Cela n'est pas propre au Togo. C'est ce que l'on constate dans les grandes démocraties. Mais contrairement à ces pays que nous essayons d'imiter, les choses dégèrent

parfois dans les pays comme le nôtre qui sont encore en apprentissage. Les Togolais gardent encore de tristes souvenirs de certaines élections passées. Les plus hautes autorités togolaises dont le chef de l'Etat Faure Gnassingbé ne veulent

plus vivre ces cauchemars. C'est la raison pour laquelle depuis 2007, des mesures sont prises pour mieux sécuriser les élections dans notre pays. La mise en place d'une force temporaire composée de policiers et de gendarmes et chargée uniquement de la sécurisation du processus du début à la fin est devenue une habitude. Ces hommes et femmes sont ceux qui ont reçu la formation qu'il faut pour le maintien de l'ordre public. Et il faut reconnaître que jusqu'à ce jour cette force a plutôt réussi à bien jouer son rôle. Les élections dans notre pays depuis plus de dix ans ont été apaisées. D'ailleurs, la force en question a besoin de gagner en maturité au point d'être un modèle pour d'autres pays de la sous-région et africains. Elle est souvent placée sous la direction du directeur général de la police nationale. Lors des élections locales du 30 juin 2019, elle était dirigée par le Lieutenant-colonel Yaovi Okpaoul.

Ainsi, pour 2020, la Fosep est « chargée de garantir la sécurité avant, pendant et après l'élection

présidentielle. Elle est placée sous la supervision de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et le commandement opérationnel du ministère chargé de la Sécurité », révèle le communiqué du Conseil des ministres. La mise en place de cette force intervient dans un contexte où des manœuvres visent apparemment à saper le processus.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile révélait en fin de semaine dernière une tentative d'insurrection armée. Lors d'une première intervention, les auteurs se sont attaqués aux forces de l'ordre avec des armes blanches. Lors du Conseil des ministres, le gouvernement a écouté une communication sur ces actes perpétrés à Lomé et à Sokodé. Comme une réponse du berger à la bergère, « le gouvernement tient à rassurer nos concitoyens que leur sécurité est garantie et que toutes les mesures sont prises pour préserver le climat de paix et de sécurité que connaît notre pays ».

Edem Dadzie

Maisons de justice

La justice de proximité se généralise au Togo

Une des solutions retenues par le gouvernement pour désengorger les principaux tribunaux de notre pays et rapprocher la justice du citoyen, est la construction des maisons de justice. L'idée suit son chemin et semble donner de bons résultats. Sur cette base, l'autorité décide de généraliser les maisons de justice sur toute l'étendue du territoire national.



Le symbole de la justice

La mise en place en 2018 des maisons de justice dans les localités comme Cinkassé, Dapaong, Agoe-Nyivé et Baguida, n'était qu'un début. Par

le décret n°2018-034/PR du 27 février 2018, le gouvernement avait institué les maisons de justice. Leur mission essentielle porte sur la médiation, la

conciliation, l'information et l'orientation. En effet, avant d'arriver à un niveau plus élevé du système judiciaire, certains litiges peuvent être réglés au niveau communautaire.

Les maisons de justice peuvent être comparées à l'arbre à palabre ou la place publique où étaient traités des problèmes qui se posaient entre les gens dans nos sociétés traditionnelles. L'on peut dire alors que c'est en quelque sorte un retour aux sources.

Les tribunaux modernes continueront de fonctionner et de connaître des délits commis dans la société, mais il est clair que toutes les affaires ne peuvent pas venir à ce niveau au risque de surcharger l'appareil judiciaire et de la rendre lourde et inefficace. C'est à cela que l'on a assisté pendant des années en centralisant tout. Nous sommes à l'heure de la décentralisation et l'on fait bien de l'expérimenter à tous les niveaux, y

compris au niveau du système judiciaire.

A preuve, certains problèmes communautaires sont réglés par les chefs traditionnels et autres autorités locales. Alors l'Etat peut institutionnaliser la pratique, cela ne peut qu'être utile au pays. Selon le communiqué du Conseil des ministres, « en un an d'activité, ces maisons de justice ont montré une forte adhésion des communautés et ont réalisé trois cent soixante-deux (362) médiations et conciliations et sept cent quatre-vingt-dix-huit (798) consultations juridiques ». Sur cette base, la réforme est élargie à Kéto dans la préfecture de la Binah, Soudou dans la préfecture de l'Assoli, Anié dans la préfecture d'Anié, Kpélé-Adéta dans la préfecture de Kpélé, Zanguéra dans la préfecture d'Agoe-Nyivé.

Edem Dadzie

RIDUTO®

RIZ DU TOGO



1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO® RIZ DU TOGO sont des marques déposées